Fumer des drogues augmente les risques de cancers respiratoires

A l’occasion de la journée mondiale contre le cancer, faisons le point sur les risques associés au cannabis fumé.

Toute combustion libère des substances cancérigènes

Les drogues ne font pas exception. Fumer du cannabis expose à des fumées nocives et peut être à l’origine de cancers de l’appareil respiratoire. Et ce, même si le cannabis consommé ne présente pas de risques avérés de cancer.

Éviter de fumer pour réduire les risques

Compte tenu de la toxicité de la fumée pour l’appareil respiratoire du fumeur, s’il vous est impossible de vous abstenir de consommer, privilégiez d’autres modes de consommation. Ainsi, vaporiser le cannabis est moins dangereux que le fumer. En effet, l’usager inhale de la vapeur d’eau contenant du THC et non de la fumée produit d’une combustion. La température de la vapeur inhalée, plus basse que celle de la fumée, la rend également moins agressive pour l’organisme de l’usager.

Attention les risques propres à la substance restent les mêmes (bad trip, anxiété, baisse de la vigilance,…).

Toute consommation de drogues expose à des risques. Il est toujours préférable de s’abstenir.

Articles en lien :

> Fiche cannabis dans le Dico des drogues